

Un nouvel équipement digne et respectueux du site au glacier de Bionnassay ?



Le Nid d'Aigle : un terminus inachevé

Le brusque arrêt du TMB en pleine rampe, sans aucun équipement permettant d'irriguer les visiteurs, n'est pas à l'échelle de la renommée du site. Cet arrêt provisoire qui dure depuis la suspension des travaux en 1912, n'a jamais fait l'objet d'un aménagement digne de cet équipement touristique (100.000 personnes par an, dont plus de 80 000 en été), du plus haut train de France (2.372m). Le site actuel cumule handicaps et dysfonctionnements : c'est une zone exposée aux risques naturels (avalanches, éboulis) à très forte déclivité de pente, avec un espace d'accueil et de fonctionnement plus que restreint. Même l'accès au restaurant, dissimulé derrière son enrochement, pose un problème délicat. Aucune structure d'accueil n'est prévue en cas d'aléa climatique, pour les personnes bloquées sur place.

Le Nid d'Aigle, un chalet-hôtel restaurant

Comme la plupart des refuges hôtels d'altitude, on le doit à Georges Orset qui avait obtenu une concession communale en 1934, renouvelée à sa veuve Eglantine, et sa fille, Dominique Perret. Depuis 1997, la SARL « La cabane du nid d'aigle » de Messieurs Couix et Veillard gère ce bâtiment communal.

Le 16 juillet 2002, un incendie accidentel a totalement détruit le bâtiment plus que sexagénaire.

Sans refuge, et du fait d'un terminus inachevé, des groupes importants de touristes mal équipés, se trouvent exposés à des variations météorologiques aussi soudaines qu'imprévisibles, sur une plate-forme plus qu'exiguë.

Que faire ? Laisser le vide actuel ? Reconstruire sur place un chalet que la prolongation souhaitée de la voie rendra inutile ? Attendre la prolongation de la voie envisagée ? La municipalité a choisi de faire accélérer le dossier « prolongement de la ligne et nouvelle gare » afin de reconstruire le refuge d'altitude sur le nouveau site.

Le Nid d'Aigle va-t-il voir s'envoler ses deux aiglons installés provisoirement dans cette aire douillette depuis 1914 et 1934/1938 : le terminus du TMB et le chalet-restaurant Orset ?

Le nouveau site d'arrivée du TMB

Le TMB doit venir installer son terminus au pied du désert de Pierre Ronde. Sur ce nouveau site, nous pourrions retrouver : gare du TMB, restaurant panoramique, espace d'informations, zone de couchage et un observatoire de l'environnement.

L'avantage du nouveau site :

C'est un espace plus ouvert, à la déclivité réduite, situé sur une butte protégée des avalanches par l'arête rocheuse du « désert de pierre ronde », aux abords directs du glacier de Bionnassay.

La nouvelle gare, bien intégrée en contrebas de la dénivellation permettra de créer un espace d'accueil avec de vrais quais de débarquement et d'embarquement. Des terrasses tournées vers le panorama permettront un accueil touristique digne de Saint-Gervais et de ses paysages uniques.

Dossier sensible et difficile

Dossier sensible et complexe qui doit respecter à la fois les règles d'urbanisme en site classé et celles de la prévention des risques naturels, de la loi montagne. C'est un difficile parcours du combattant qui va de l'aval du conseil municipal, à celui du Conseil Général, de la commission des sites départementale, à la commission supérieure des sites qui dépend du ministre de l'environnement.

Dès le mois d'août 2002, juste après l'incendie du chalet, le maire, Jean-Marc Pellex, s'est rendu à la direction des paysages du Ministère de l'Environnement pour plaider le dossier du nouveau site : prolongation de la ligne, nouvelle gare et nouvel hôtel-restaurant communal du Nid d'Aigle. Il a également invité notre Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin, à emprunter le TMB pour découvrir le cirque glaciaire de Bionnassay lors d'un prochain séjour au pays du Mont-Blanc. En avant-première, Madame Raffarin a découvert ce site lors d'une promenade fin août. (voir page 9)



L'arrivée actuelle du TMB